



# LES DIFFÉRENTS CONGÉS ET ABSENCES DU SALARIÉ

## DANS LE CODE DU TRAVAIL ET LA CCN 51

Dans le cadre de l'exécution de son contrat de travail, de multiples événements conduisent un salarié à s'absenter. Ces éléments sont prévisibles comme un départ en congés payés ou imprévisibles comme la survenue d'une maladie, d'un accident ou d'un événement personnel (naissance, décès). Les personnes ayant en charge le suivi des contrats de travail sont confrontées à ces

très nombreuses situations. Il est important qu'elles puissent mettre en œuvre les procédures dans le respect des droits et obligations des salariés. À l'issue de la formation, elles seront en capacité de répondre aux sollicitations des salariés. Elles pourront également appréhender l'impact de ces absences dans le fonctionnement de la structure.

### OBJECTIFS

- Connaître les règles d'acquisition et de décompte des congés payés et mesurer les incidences sur les congés payés des différentes absences du salarié
- Connaître les différents cas d'absences des salariés
- Maîtriser les procédures et l'ensemble des incidences liées aux absences

### CONTENU

#### Les congés payés légaux

- Mode d'acquisition des congés par les salariés : durée des congés acquis
- Modalités de prise des congés : droits et obligations de l'employeur et du salarié

#### Les congés conventionnels

- Congés trimestriels

#### Les jours fériés

- Modalités d'acquisition des repos compensateurs
- Modalités de prise des repos compensateurs
- Un cas particulier : le 1<sup>er</sup> mai

#### Les congés liés à la naissance ou l'adoption

- Le congé maternité et le congé d'adoption
- Le congé de paternité
- Le congé parental d'éducation

#### Les congés liés à l'état de santé des salariés

- Le congé maladie
- Les congés liés à un accident du travail ou une maladie professionnelle
- Les cures thermales
- Le temps partiel thérapeutique

#### Les congés pour motif personnel

- Les congés pour événements familiaux
- Les congés pour enfant malade

1<sup>ère</sup> session  
 **24 mars 2022 (CLASSE VIRTUELLE)**  
 2<sup>ème</sup> session  
**1<sup>er</sup> décembre 2022**

 **Paris**

 **325€**  
par personne

 **1 jour**

**01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr**

### Prérequis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction managériale et/ou administrative exercée

### PUBLICS

- Responsables d'équipe
- Assistants ressources humaines
- Toute personne en charge du suivi des relations de travail

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports juridiques
- exercices

#### Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

### INTERVENANTS

- Conseillers en relations du travail FEHAP